

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22109036

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne
le 05/09/2022

~~Le Greffier~~

N° d'entreprise : **0416 531 757**

Nom

(en entier) : **IMMOCO**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **RUE DU VICINAL, 12 6900 MARLOIE**

Objet de l'acte : PROLONGATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 23 août 2022

L'assemblée générale extraordinaire de la SA IMMOCO s'est réunie ce 23 août 2022 à 08h00 sous la présidence de Monsieur Pierre Collard, Administrateur-Délégué.

Le président constate que la majorité des parts sociales est représentée, soit 9094 actions.

Ordre du jour :

- prolongation des mandats des administrateurs.
- prolonger le mandat de l'administrateur Daulne Anne-Marie jusqu'au 01/12/2023.

Décision :

L'assemblée générale décide à l'unanimité des actions représentées de :

- prolonger le mandat des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire approuvant le bilan de 2027 en 2028.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est levée à 09h00.

Pierre COLLARD,
Administrateur - Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).